



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20051047

ile.

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de l'UECE division NEUFCHATEAU,
le

03 AVR. 2020

jour de sa réception.

Le Greffier,

Greffier

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : 0405 934 211

Nom

(en entier) : **Transports Didier Clause**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue d'Houffalize 1 6670 Gouvry**

14 -04- 2020

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : Démission

Extrait du procès verbal de l'assemblée extraordinaire tenue au siège social de la société en date du 02-03-2020

Première résolution :

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Clause Gilles (N.N. : 93110116787) au titre de gérant.

Cette démission prend effet au 1er janvier 2020, date à laquelle Monsieur Clause Gilles a stoppé toute activité pour la société.

Vote :

La présente résolution est validée à l'unanimité.

Clause Didier - administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).